

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 16 (1936)  
**Heft:** 9

**Register:** Communications de la Chambre de commerce suisse en France

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# COMMUNICATIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

## GOTTFRIED SENNHAUSER.

M. Gottfried Sennhauser, Président du Cercle Commercial Suisse de Paris et Membre du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce Suisse en France, est décédé à Paris, le 22 novembre 1936, à la suite d'une longue maladie.

Au début de la séance que tenait récemment le Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce Suisse en France, son Président, M. Gustave Brandt, fit l'éloge de son ancien collègue, M. Sennhauser :

La place tenue par M. Sennhauser dans la Colonie suisse de Paris depuis la fin du siècle dernier est connue de chacun. Tant comme Président du Cercle Commercial Suisse que comme Secrétaire Général de la Société Helvétique de Bienfaisance et comme membre influent de différentes autres associations. M. Sennhauser a donné la mesure de son dévouement. En maintes occasions, il fut le porte-parole de cette nombreuse Colonie suisse de Paris et c'est ainsi que, lors du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée à Paris de M. Alphonse Dunant, Ministre de Suisse en France, il fut chargé de présenter les vœux de la Colonie suisse de Paris à M. et Mme Dunant au cours du dîner organisé à l'occasion de cet anniversaire.

Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre ont su apprécier l'énergie de son caractère, ainsi que la clarté de son intelligence; ils ont vivement regretté que la maladie le tint depuis deux ans éloigné du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce Suisse, dont il faisait partie depuis 1929 et où ses avis étaient écoutés avec la plus grande attention.

Les derniers honneurs lui ont été rendus le 23 novembre 1936.

## Réunions du Conseil d'Administration et du Comité de Direction en 1937.

Conformément à ce que prévoit le « Règlement Intérieur » de la Chambre de Commerce Suisse en France, son Conseil d'Administration se réunit le mardi de la troisième semaine de chaque mois et son Comité de Direction le vendredi de la première semaine. Dans ces conditions, ces réunions auraient lieu en 1937, aux dates suivantes :

Comité de Direction	Conseil d'administration
Vendredi 3 janvier 1937	Mardi 19 janvier 1937
— 5 février	— 16 février
— 5 mars	— 16 mars
— 9 avril	— 20 avril
— 7 mai	— 18 mai
— 11 juin	— 22 juin
— 9 juillet	— 20 juillet
— 6 août	— 17 août
— 10 septembre	— 21 septembre
— 8 octobre	— 19 octobre
— 5 novembre	— 16 novembre
— 10 décembre	— 21 décembre

## Recommendations.

Certaines personnes ayant prétendu être recommandées par la Chambre de Commerce Suisse en France, alors qu'elles ne l'étaient pas, le Secrétariat Général de cette Compagnie spécifie — afin de mettre rapidement un terme à ces abus — qu'il ne recommande jamais une personne sans lui en donner une notification écrite (lettre ou carte de visite indiquant le nom de l'intéressé et celui de la personne à laquelle il est recommandé). A défaut d'un tel document, il y a lieu de recevoir avec la plus grande réserve les personnes se recommandant de la Chambre de Commerce et d'aviser par téléphone le Secrétariat avant que le visiteur inopportun soit reparti, afin de permettre au Secrétariat d'agir en conséquence et avec efficacité.

## Etat nominatif des membres de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Le Comité de direction, dans ses séances des 9 oc-

tobre, 3 novembre et 4 décembre 1936, a homologué les décès, démissions, radiations et admissions suivants:

### a) Décès :

SENNHAUSER (Gottfried), Paris.

### b) Démissions :

DELACHAUX et NIESTLE (S. A.), Paris et Neuchâtel. — HUGGLER (Arnold), Paris. — KAECH (Henri), Paris. — SCHEIBLI (Auguste), Lyon. — PAILLARD et BENOIT, Paris. — STEINACHER (Lucien), Paris. — DE WATTEVILLE (Henri), Lyon.

### c) Radiations :

AFFRE (Louis), Beaune. — ATTINGER (Jean), Paris. — BACHMANN (Georges), Boulogne-sur-Seine. — BAUMANN (Walter), Lyon. — BEDAY (William), Aubervilliers. — CARLUT (Abel), Lyon. — CHIR (Philippe), Paris. — CORTESI (Rodolphe), Paris. — DYENS (Jean), Marseille. — FITZLI (Walter), Paris. — FOURNIER (Sylvia), Ile de Porquerolles. — GODET (Léon), Paris. — GRISEL (U.), Genève. — HERZOG (E.), Zurich. — IKLÉ Frères, Paris. — KOULL (Alfred), Lyon. — LUNEAU et COFFIGNON, Paris. — PERROT (Bernard), Lyon. — STÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE VEVEY ET ENVIRONS, Vevey. — VILLARD (Louis), Paris. — WEBER (Paulette), Paris.

### d) Admissions :

#### Membres « actifs » :

BENDEL (Bruno), directeur de la Société Anonyme Gallo-dona, Noisy-le-Sec.

FOURMEAU (Robert), représentant de commerce, Paris.

GEISER (Pierre), fromages en gros, Paris.

JAEGER (Jean), employé de commerce, Paris.

LARDY (Guillaume), ingénieur-chimiste, Lyon.

MIDO (Sté Anonyme), fabrique d'horlogerie, Bienné.

MULLERSTAUB et ADLISWIL RÉUNIS (Etablissements), Sté Anonyme, fabrication de soieries, Lyon.

PÉRUSSET (Victor), ingénieur-électricien, Paris.

RIEDWEG (Jacques), négociant, Paris.

TAVANNES WATCH Co. S. A., fabrique de montres, machines et fournitures, La Chaux-de-Fonds.

WALDKIRCH (Hans), docteur en droit, avocat, Zurich.

ZRYD (Hermann), ingénieur, Toulouse.

#### Membres « associés » :

DELÉAN (Félix) et Cie, fromages en gros, Paris.

GARDÈS (Raphaël), représentant d'imprimerie, Paris.

HONNORAT (Marc), avocat à la Cour de Paris, Paris.

MICHEL (A.) et Cie, chapeaux pour dames, Paris.

NICOT (Charles), fabricant de bonneterie, Troyes.

REISS (Lucien), ingénieur diplômé (J. C. F.), Metz.

#### Etat des membres :

Effectif au 11 septembre 1936..... 1.146 membres

Décès, démissions, radiations homologuées les 9 octobre, 3 novembre et 4 décembre 1936..... 29 —

Admissions homologuées les 9 octobre, 3 novembre et 4 décembre 1936..... 18 —

Effectif au 4 décembre 1936..... 1.135 membres

## Renouvellement des cartes d'identité.

Le Ministère du Travail a décidé récemment que les titulaires de cartes d'identité de « travailleur », délivrées pour une période de 2 ans et plus, seront dorénavant dispensés de toutes démarches auprès du Ministère du Travail, lors du renouvellement de ces cartes. Dans ces conditions, les Préfectures ont reçu des instructions pour le renouvellement des cartes d'identité de « travailleur », comme des cartes d'identité de « non salarié ». Pour ce qui est des membres de la Chambre de Commerce Suisse en France, domiciliés dans le département de la Seine, leurs cartes d'identité, de n'importe quelle catégorie, pourront être renouvelées par les soins du Secrétariat de notre Compagnie; dans ce but une circulaire leur sera adressée incessamment afin de leur donner tous renseignements utiles à ce sujet.